

UNE NÉCESSITÉ POUR UN DIALOGUE ÉQUILIBRÉ : FORMEZ-VOUS !



Représentants du personnel, vous êtes au cœur du dialogue entre les salariés et votre direction.

**Accord &
négociation**

**Santé &
conditions de
travail**

**Choix de
gestion**

**Réorganisation
Restructuration**

Pour mieux partager votre vision sur les questions économiques, les conditions de travail, la prévention des risques, les activités sociales et culturelles, **la formation constitue un levier**. Elle contribue à l'émergence **d'un dialogue social constructif** tant avec les salariés, que vous représentez, qu'avec votre direction.

Si le dialogue social est de plus en plus présent dans le discours des entreprises, cela n'est pas un hasard avec la priorité donnée par le code du travail aux accords d'entreprises.

Soyez au rendez-vous de ces enjeux !

Construisez votre plan de formation pour l'année 2021

**CSE /
CSE central**

Négociateur

CSSCT

